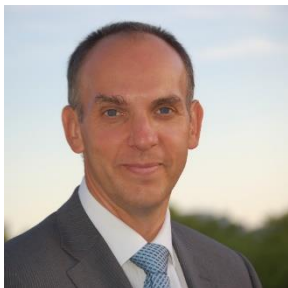


RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE DE CNR :**Emmanuel Legrand élu Président du Conseil de Surveillance,
Laurence Borie-Bancel reconduite en qualité de membre du Directoire et
proposée pour poursuivre son mandat de Présidente du Directoire**

À l'issue de l'Assemblée générale qui s'est tenue 9 mai 2023, le Conseil de Surveillance de CNR s'est réuni pour élire son nouveau Président et désigner les membres du Directoire de CNR. Emmanuel Legrand, Directeur du département Transition énergétique et écologique de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) a été élu Président du Conseil de Surveillance pour un mandat de 5 ans en remplacement de Serge Bergamelli, qui occupait cette fonction depuis 2019.

Laurence Borie-Bancel a été confirmée dans son mandat de membre du Directoire par le Conseil de Surveillance et proposée au Gouvernement pour poursuivre son mandat de Présidente du Directoire de CNR. Sa nomination officielle devra être validée par décret du Président de la République après un vote favorable des Commissions des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Deux Directeurs généraux ont été nommés. Julien Français a été reconduit dans sa fonction de membre du Directoire et de Directeur général de CNR. Mathieu Stortz, actuellement Directeur général adjoint d'Elengy (Groupe ENGIE) rejoint le Directoire de CNR en tant que Directeur général, en remplacement de Didier Lhuillier.

Emmanuel Legrand, membre du Conseil de Surveillance de CNR depuis 2013

Emmanuel Legrand, 55 ans, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur Centrale-Supélec, d'un MBA d'Audencia et d'un Certificat d'Administrateur de Sociétés de l'IFA – Sciences Po.

Il réalise la première partie de sa carrière dans le secteur des télécoms dans des responsabilités de directions techniques, commerciales ou marketing au sein du groupe Sagem, chez Bouygues Telecom puis dans une start-up.

Il rejoint la Caisse des dépôts en 2003, pour mettre en place le pôle d'investissement dans les infrastructures haut débit, et travaille étroitement avec les collectivités locales à l'aménagement numérique du territoire, le développement des services numériques et la formation des citoyens à ces nouveaux usages.

En 2009, il participe à la création de CDC Climat, filiale de la Caisse des dépôts dédiée au financement des infrastructures nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Il en est successivement Directeur adjoint des investissements, Directeur du développement, puis Directeur général.

Depuis 2015, Emmanuel Legrand est Directeur Transition énergétique et écologique de la Banque des Territoires. Il siège régulièrement dans des conseils d'administration d'entreprises privées ou de sociétés d'économie mixte. Il est membre du Conseil de Surveillance de CNR depuis 2013.

Composition du nouveau Conseil de Surveillance de CNR

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 9 mai 2023, 13 des 18 membres du Conseil de Surveillance de CNR ont été renouvelés dans leurs fonctions. Il s'agit de :

- **Laurent Wauquiez**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, élu Vice-Président du Conseil de Surveillance de CNR
- **Florence Blanco**, Directrice générale d'ENGIE France Renouvelables
- **Marie-Pierre Callet**, Vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- **Anne Claudius-Petit**, Conseillère régionale de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Barbara Falk**, Directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires
- **Valérie Hulst**, Directrice adjointe de la direction juridique et fiscale de la Caisse des Dépôts
- **Emmanuel Legrand**, Directeur du département Transition Énergétique et Ecologique de la Banque des Territoires
- **Martial Saddier**, Président du département de la Haute-Savoie
- **Jean-Baptiste Séjourné**, Directeur de la régulation du Groupe ENGIE
- **Vincent Sorel**, Directeur financier France et Europe d'ENGIE Renouvelables
- **Claire Waysand**, Directrice générale adjointe et Secrétaire générale du Groupe ENGIE

Deux nouveaux membres rejoignent le Conseil de Surveillance de CNR :

- **Valentin Peltier**, Responsable des investissements en énergies renouvelables au sein du département Transition Énergétique et Ecologique de la Banque des Territoires
- **Thierry Raevel**, Directeur des relations parlementaires et territoires à la Direction des Affaires publiques d'ENGIE, pour le groupe ENGIE

Les deux représentants de l'État au Conseil de Surveillance restent en fonction :

- **Anne Florie Coron**, Adjointe au directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) au Ministère de la Transition écologique
- **Gustave Gauquelin**, Secrétaire général de l'Agence des Participations de l'État (APE)

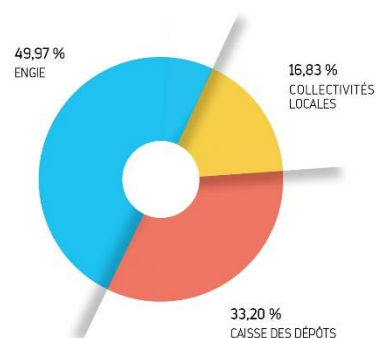
Les trois représentants des salariés de CNR qui viendront compléter le Conseil de Surveillance seront élus le 25 mai prochain.

CNR, une gouvernance équilibrée

Majoritairement public, l'actionnariat de CNR est composé de la Caisse des Dépôts, de 183 collectivités locales et d'ENGIE, son actionnaire industriel de référence. Il conjugue une identité industrielle forte et un grand attachement aux valeurs du service public et de l'intérêt général. CNR est dirigée par un Directoire et administrée par un Conseil de Surveillance.

Le Directoire décide et met en œuvre les grandes orientations stratégiques, commerciales et techniques de CNR et en assure la gestion. En tant qu'instance de contrôle, le Conseil de surveillance de CNR valide la stratégie de l'entreprise et veille à sa bonne gestion.

Répartition du capital



À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 115 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques - la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

CONTACTS PRESSE

Romain Jacquet : 06 74 79 10 00 / r.jacquet@cnr.tm.fr

Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07 / b.ailloud@cnr.tm.fr